

MASTER DROIT PRIVÉ

Parcours Contentieux et procédures civiles d'exécution

pauline.bonhomme@univ-amu.fr @

 Faculté de Droit et de Science Politique
3 avenue R. Schuman - 13628 Aix-en-Provence

EN SAVOIR PLUS

Date de rentrée

Septembre

Pré-requis

Connaissances nécessaires en procédure civile et procédures civiles d'exécution.

Régime d'inscription

formation initiale / formation continue
Rythme : Cours de septembre à février /
stage avril et mai.

Responsable

Olivier Salati
olivier.salati@univ-amu.fr

Droits d'inscription

243 euros

Nombre de crédits

120 ECTS

OBJECTIFS

L'objet de la formation est la maîtrise de la procédure civile nationale et européenne, des procédures civiles d'exécution, du fonctionnement de la justice civile en général ainsi que du droit de la preuve. Pour parvenir à cet objectif, les enseignements sont assurés non seulement par des universitaires, mais aussi par des professionnels du droit en exercice : commissaire de justice, avocats et magistrats. Cet aspect professionnel permet aux étudiants d'avoir une vision concrète de la profession de justice qu'ils souhaitent exercer, et d'affermir leur projet professionnel par le stage d'au moins deux qu'ils vont effectuer durant la scolarité (avril-mai).

Le volume des enseignements (300h) et leur diversité (procédure civile, voies d'exécution, droit de la preuve notamment), la nécessité d'effectuer un stage de deux mois dans une structure ou une entité juridique participant à l'œuvre de justice, sanctionné par la remise d'un rapport de stage, et celle de rédiger un mémoire sur une des matières du diplôme, remis et soutenu au mois de juin, permettent à l'étudiant d'avoir une formation complète et de se préparer aux examens et concours d'entrée des professions de justice au sens large

VOTRE PROGRAMME

Master 2 semestre 3

- Droit de la preuve
- Droit commun du procès
- Droit du procès équitable
- Notions fondamentales de procédure civile
- Les procédures devant le TJ
- Les procédures devant la Cour d'appel
- Méthodologie de la preuve et des mesures d'instruction
- Grands principes de l'exécution
- Le juge de l'exécution
- Saisie immobilière
- Saisie des créances
- Procédures collectives et voies d'exécution
- Approfondissement pratique des voies d'exécution
- Contentieux des baux
- Droit de l'exécution dans l'espace judiciaire européen
- Recouvrement international des créances
- Déontologie des professions judiciaires
- Responsabilité civile des professions judiciaires

Master 2 semestre 4

- Stage
- Mémoire

LE PLUS DE LA FORMATION

La formation comprend un aspect professionnel très appuyé, puisqu'elle comprend un stage obligatoire d'au moins dans une étude de commissaire de justice, dans un cabinet d'avocat, ou au sein d'une juridiction, et cet aspect professionnel se prolonge également sur le plan des enseignements, dans la mesure où 150 heures de cours au moins sont assurées par des commissaires de justice, des avocats et des magistrats ; le stage obligatoire de deux mois que doit faire le candidat dans une structure d'accueil, ou en juridiction, est lui-même sanctionné par la rédaction d'un rapport de stage comptabilisé dans les notes du diplôme.

Le parcours-type « Contentieux et procédures civiles d'exécution » s'appuie sur l'unité de recherche constituée par le Laboratoire de Droit Privé et de Sciences Criminelles (LDPSC EA 4690), ainsi, pour sa gestion administrative, que sur le secrétariat de l'Institut d'Etudes Judiciaires d'Aix-en-Provence.

VOS COMPÉTENCES EN SORTIE D'ÉTUDES

L'accent est mis sur la maîtrise de la matière procédurale civile au sens large, en ce compris les procédures civiles d'exécution, qui constituent les disciplines de base de l'examen national de commissaire de justice (épreuves écrites), mais aussi de l'examen national du CRFPA (épreuve écrite de procédure civile) et du concours d'entrée à l'ENM (comprenant la procédure civile à l'écrit).

L'étudiant pourra ainsi préparer ces examens et concours nationaux de ces professions, assurer plus largement le conseil juridique dans les matières enseignées du diplôme. Il sera également capable

d'accomplir les formalités nécessaires aux procédures juridiques auprès de services compétents des entreprises dans le cas où il est intégré à un service contentieux d'entreprise, et, s'il travaille dans une étude de commissaire de justice, de signifier des actes et de participer à la chaîne d'exécution des décisions de justice et des actes notariés, notamment. L'étudiant pourra en particulier assurer le recouvrement des créances des particuliers ou des entreprises, au travers de la profession de commissaire de justice s'il réussit par ailleurs l'examen national d'accès à cette profession.

Les points forts du diplôme :

- Assimilation du fonctionnement de la chaîne judiciaire civile
- Acquisition des principes de la procédure civile nationale, européenne, et des procédures civiles d'exécution
- Rappel des grands principes du droit civil, du droit commercial, et du droit de la preuve
- Connaissance des conditions d'engagement de procédures judiciaires auprès des tribunaux, des processus de signification et d'exécution des décisions de justice par les professionnels du droit, commissaires de justice et avocats notamment
- Premières connaissances du monde de la justice et de son fonctionnement

MÉTIERS ET PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

- Commissaire de justice
- Avocat
- Magistrat
- Juriste contentieux en entreprise